

LE MAIRE DE LA VILLE D'AVION
VICE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A

Monsieur Fabien Sudry
Préfet du Pas de Calais
Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9

N.Réf. DP/SD/2019.171

Service : CABINET DU MAIRE

AVION, le 9 Juillet 2019

Monsieur le Préfet,

Je veux attirer votre attention sur les méthodes employées par Enedis pour contraindre les usagers à installer à leur domicile les compteurs Linky.

Vous connaissez comme moi le débat polémique qui s'est mis en place sur la pose de ces appareils et les réserves des associations d'usagers et environnementales.

D'autre part Enedis emploie des entreprises sous-traitantes. Elles travaillent au rendement et leurs interventions sont loin d'être satisfaisantes.

Je peux vous dire que l'inquiétude est grande dans la population. L'absence de dialogue et de véritables informations influe beaucoup sur ces réticences.

Vous trouverez d'ailleurs ci-joint un courrier que j'adresse au directeur d'Enedis concernant un couple de 89 et 92 ans que l'on menace de coupure d'électricité.

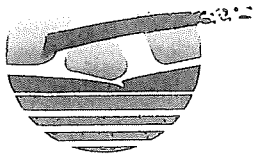
Face à cela, et tant que la fiabilité n'est pas démontrée, le Conseil Municipal d'Avion est pour la liberté de choix des usagers.

Je vous demande donc d'user de votre influence pour nous aider à faire cesser de tel agissement.

Vous remerciant, recevez Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Marc TELLIER





LE MAIRE DE LA VILLE D'AVION
VICE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A

Direction Nationale ENEDIS
Tour ENEDIS
34 Place des Corolles
92079 Paris-le Défense

N.Réf. DP/SD/2019.170

Service : CABINET DU MAIRE

AVION, le 9 Juillet 2019

Monsieur le Directeur,

Je tiens à nouveau à vous dire ma colère devant les pressions qu'exerce votre entreprise pour obliger les usagers à adopter le compteur Linky.

Encore une fois j'ai été interpellé par un couple de 89 et 92 ans menacé d'arrêt de la distribution d'électricité. C'est loin d'être la première fois.

Vous n'êtes pas sans savoir que vous êtes dans l'inégalité la plus complète et au-delà vous utilisez des méthodes moralement inacceptables uniquement pour faire du chiffre.

Je tiens à vous rappeler que le Conseil Municipal d'Avion s'est prononcé à l'unanimité pour la liberté de choix des usagers. Le linky posant en effet d'importants problèmes de fonctionnement que vous n'avez toujours pas levés.

En tout état de cause nous n'acceptons pas les pressions subies par nos concitoyens et parmi eux les plus vulnérables.

J'interpelle Monsieur le Préfet face à cette situation grave et l'absence totale de concertation et de dialogue avec vous. Sachez que nous utiliserons tous les moyens à notre disposition pour mettre fin à de telle pratique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Jean Marie D'AVION

